

Formations aux Métiers du Sport et de l'Animation Programme 2021/2022

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport Spécialité « Educateur sportif », mention « Activités de la Forme » Options « Cours collectifs » et « Haltérophilie, musculation »

Suivre cette formation en apprentissage

DOSSIER D'INSCRIPTION AUX TESTS DE SÉLECTION

Le public jeune de **18 à 30 ans** non salarié peut suivre cette formation dans le cadre de l'apprentissage.

Comment faire ?

► Se préinscrire sur :

<https://formas67.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

La préinscription permet de bénéficier d'un accompagnement dans la recherche d'un contrat d'apprentissage.

► Contacter :

CFA FORM'AS
4 allée du Sommerhof
67200 Strasbourg
03 88 28 00 05
contact@form-as.fr



NOM PRENOM :

Formation: Du **06 septembre 2021** au **12 juillet 2022**
au CREPS de Strasbourg

Sélection: Tests techniques : **le 29 avril 2021 ou le 28 mai 2021**
Épreuves écrites et entretien : **les 10 et 11 juin 2021**
au CREPS de Strasbourg

Fréquence : Positionnement :
du **06/09/2021** au **08/09/2021**
puis du **13/09/2021** au **15/09/2021**
En alternance : **jusqu'au 15 octobre**, en centre les lundis, mardis et mercredis (3 jours/semaine),
à partir du 18 octobre, en centre les lundis, mardis et mercredis matin (2,5 jours/semaine)
en structure les autres jours de la semaine

Frais : Frais de dossier des tests de sélection: **70,00 €**
Frais d'inscription à la formation : **30,00 €**
Frais pédagogiques Bi option : **7 280,00 €**
Frais pédagogiques Mono option : **6 240,00 €**

Options proposées	Option choisie Cocher la case
Bi-qualification (options indissociables) : Cours collectifs + Haltérophilie, musculation	☐
Mono-qualification : Haltérophilie, musculation	☐

Dépôt du dossier au CREPS de Strasbourg
avant le 2 avril ou le 30 avril 2021 selon la session choisie
Tout dossier incomplet ou déposé hors délai sera systématiquement rejeté

CREPS de Strasbourg - 4, Allée du Sommerhof - CS 65007 - 67035 Strasbourg Cedex 02

Département Formation - ☎ 03 88 10 47 70
✉ dformation@creps-strasbourg.sports.gouv.fr

☐	F1	La présente demande d'inscription et le consentement à la protection de mes données personnelles, complétées et signées
☐	F2	Un certificat médical (modèle ci-joint obligatoire) portant la mention obligatoire de « non contre-indication à la pratique et à l'enseignement des activités de la forme » daté de moins d'un an à la date de l'entrée en formation
☐	1	Une photocopie recto-verso de la Carte Nationale d'Identité ou passeport en cours de validité <u>Pour les étrangers</u> : un titre de séjour en cours de validité
☐	2	Prérequis obligatoire à l'inscription Une photocopie du certificat Prévention Secours Civiques de Niveau 1 (PSC1) délivré par une association de secourisme ou diplôme équivalent en cours de validité (AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU, SST...)
☐	3	Une photocopie des titres ou diplômes susceptibles d'être pris en compte pour l'obtention de dispenses ou d'équivalences relatives aux TEP et/ou d'allègements dans le parcours de formation : diplômes d'encadrement dans le champ du sport (CQP, BAPAAT, BP JEPS) - diplômes fédéraux d'encadrement Si vous êtes Sportif de haut niveau en haltérophilie, inscrit ou ayant été inscrit au moins 2 ans, une attestation d'inscription sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L. 221-2 du code du sport
☐	4	Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées sur la nécessité d'aménager le cas échéant les tests d'exigences préalables
☐	5	Pour les candidat(e)s âgé(e)s de moins de 25 ans, une copie du certificat individuel de participation à la JAPD (journée d'appel de préparation à la défense) ou JDC (journée défense et citoyenneté)
☐	6	Extrait original de casier judiciaire n°3, datant de moins de 3 mois, pour les ressortissants français, en faire la demande sur : https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/pages/accueil.xhtml OU équivalent dans le pays du passeport pour les ressortissants étrangers
☐	7	Une attestation d'assuré social en cours de validité
☐	8	Une photocopie de l'attestation d'assurance en responsabilité civile en cours de validité
☐	9	Deux enveloppes A4 timbrées au tarif en vigueur (jusqu'à 100 gr), libellées à l'adresse du candidat
☐	10	Deux photographies d'identité avec vos nom et prénom au verso
☐	11	Le cas échéant : une photocopie de la notification de statut de demandeur d'emploi
☐	F3	La fiche Financement de la formation
		<i>Document à conserver :</i> <i>La fiche de présentation de la formation en alternance</i>
☐	12	Un chèque de 70,00 € pour frais de tests, non remboursables en cas de désistement, libellé à l'ordre de l'Agent comptable du CREPS de Strasbourg

N° de chèque :

Banque :

Emetteur :

**Une convocation sera adressée aux candidats ayant déposé
un dossier d'inscription complet et recevable**

BP JEPS Spécialité « Educateur sportif », mention « Activités de la Forme »
Demande d'inscription

Je soussigné(e) Prénom
(Nom patronymique, suivi du nom d'usage)

⇒ désire m'inscrire **aux tests d'exigences préalables** ☐ du 29 avril 2021 ☐ du 28 mai 2021

- dans l'option « Haltérophilie, musculation » uniquement

- dans la combinaison des 2 options « Cours collectifs » + « Haltérophilie, musculation »

☐
☐

⇒ désire m'inscrire **aux épreuves de sélection** des 10 et 11 juin 2021, pour une admission en formation au CREPS de Strasbourg, en cas de réussite aux tests d'exigences préalables **ou** si je suis déjà titulaire de ces tests.

☐ oui

☐ non

Nom : Nom de jeune fille : Prénom : Sexe : M ☐ F ☐

Date et lieu de naissance : à dépt^t Nationalité :

Adresse :

Code postal Commune

☎ : | | | | | | | | | | Portable : | | | | | | | | | | ☒ :

(Prévenir le secrétariat de tout changement en cours de cycle de formation)

N° de sécurité sociale : | | | | | | | | | | / | |

Responsabilité civile : Compagnie d'assurance : Numéro du contrat :

Profession :

Situation au regard de l'emploi :

☐ Vous êtes travailleur indépendant

☐ Vous êtes salarié(e)

Type de contrat : ☐ CDD ☐ CDI

☐ du secteur privé ☐ du secteur public ☐ fonctionnaire

En contrat aidé : (précisez)

En contrat en alternance : (précisez)

Nom et adresse de l'employeur :

.....

.....

.....

Téléphone :

N° SIRET :

Nom du responsable :

☐ Vous êtes demandeur d'emploi inscrit depuis le :

N° d'identification :

Indemnité : ☐ oui ☐ non Date de fin de droit :

☐ Vous êtes sans emploi non inscrit

☐ Vous êtes étudiant (joindre un certificat de scolarité)

Cursus suivi :

Etablissement :

☐ Vous êtes dans une autre situation (précisez) :

☐ Vous êtes sportif de Haut Niveau en haltérophilie inscrit ou ayant été inscrit au moins 2 ans sur liste ministérielle mentionnée à l'article L.221-2 du code du sport

Niveau d'études ou de formation :

Niveau d'études :
(scolaire ou universitaire)

Date de fin d'études :

Diplôme obtenu :
(scolaire ou universitaire)

Date d'obtention :

Assurance des stagiaires

Responsabilité civile : par le biais du contrat souscrit par l'établissement, les stagiaires bénéficient de la qualité d'assuré et par conséquent des garanties en responsabilité civile. Ceci ne les dispense pas d'une assurance personnelle (obligatoire).

Assurance sociale : la couverture assurance maladie est indispensable. Si vous n'êtes pas couvert, contactez la caisse d'assurance maladie (CPAM) de votre domicile habituel.

Personne à contacter en cas d'accident

Nom

Prénom

Adresse

Commune

Code postal

☎ | | | | | | | |

Portable | | | | | | | |

☒

Fait à, le

SIGNATURE du candidat

VOTRE PRATIQUE SPORTIVE (à renseigner pour une admission en formation au CREPS de Strasbourg)

▪ Option « Cours collectifs »

Quelles activités pratiquez-vous, cochez le niveau des cours

- | | | | |
|--|-----------------------------------|--|--|
| ☐ STEP | ☐ Débutant | ☐ Intermédiaire | ☐ AUTRES (précisez) |
| ☐ AERO | ☐ Débutant | ☐ Intermédiaire | |
| ☐ CONCEPT LES MILLS | ☐ Débutant | ☐ Intermédiaire | |
| ☐ CROSS-TRAINING | ☐ Débutant | ☐ Intermédiaire | |
| ☐ STRETCHING | ☐ Débutant | ☐ Intermédiaire | |

Précisez le nombre de séances par semaine et le volume hebdomadaire

Dans quel(s) club(s) ou quelle(s) structure(s) pratiquez-vous ?

Avez-vous suivi des stages ou conventions fitness ☐ oui ☐ non

Si oui, listez les principales actions :

▪ Option « Haltérophilie, musculation »

Quelles activités pratiquez-vous ?

- | | | | |
|--|---|-----------------------------------|--|
| ☐ MUSCULATION | ☐ HALTHEROPHILIE | ☐ CROSSFIT | ☐ FUNCTIONAL TRAINING |
| ☐ CARDIO TRAINING | ☐ AUTRES, précisez : | | |

Indiquez l'objectif - le type d'entraînement

- ☐ Développement de la masse musculaire ☐ Développement de la force ☐ Développement de la puissance ☐ Renforcement musculaire

Précisez le nombre de séances par semaine et le volume hebdomadaire

Dans quel(s) club(s) ou quelle(s) structure(s) pratiquez-vous ?

Faites-vous de la compétition dans une de ces disciplines : ☐ oui ☐ non Si oui, laquelle ?

▪ Autres pratiques sportives et niveau de pratique

- | | | | |
|-------|----------------------------------|--------------------------------------|---|
| | ☐ loisirs | ☐ compétition | ☐ niveau de pratique |
| | ☐ loisirs | ☐ compétition | ☐ niveau de pratique |
| | ☐ loisirs | ☐ compétition | ☐ niveau de pratique |

Diplômes ou qualifications dont Jeunesse et Sport (joindre la photocopie des diplômes)

Etes-vous titulaire :

- d'une mention Complémentaire AG2S ☐ oui
- d'un BP JEPS, d'un DE JEPS ☐ oui lequel ?
- d'un BAC Professionnel Agricole ☐ oui
- d'un Titre Prof. animateur Loisir Tourisme ☐ oui
- BAFA, BAFA, BAPAAT, CP JEPS, autres, précisez :

▪ Possédez-vous un diplôme fédéral ou une certification ?

- ☐ Brevet fédéral ☐ oui lequel(s)?
- ☐ CQP ☐ oui lequel(s) ?

• Autres diplômes d'encadrement ☐ oui lequel(s) ?

Avez-vous déjà animé ou enseigné ? ☐ oui ☐ non

- à titre bénévole : ☐ oui ☐ non
- à titre professionnel : ☐ oui ☐ non

Si oui, dans quelle structure ? :

Auprès de quel public ?

- | | | | | | | |
|---------------|------------------------------|------------------------------|-------------------------|-------------------------------------|---|---------------------------------------|
| ○ Enfants | ☐ oui | ☐ non | | | | |
| ○ Adolescents | ☐ oui | ☐ non | Si oui, à quel niveau ? | ☐ initiation | ☐ perfectionnement | ☐ entraînement |
| ○ Adultes | ☐ oui | ☐ non | Si oui, à quel niveau ? | ☐ initiation | ☐ perfectionnement | ☐ entraînement |

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ci-dessus.

Fait à, le
SIGNATURE du candidat

Protection des données personnelles

Vos données personnelles sont reçues, traitées et utilisées selon la législation en vigueur en matière de protection des droits individuels, notamment le RGPD. Elles sont utilisées à des fins d'exécution de contrat et de respect d'obligations légales. Le CREPS de Strasbourg s'engage à ne collecter que les données nécessaires à l'optimisation des relations, à les traiter et les utiliser de manière légitime au regard de son activité, à les répertorier, les conserver, les protéger et les archiver conformément au RGPD.

Les informations recueillies sont enregistrées et font l'objet d'un traitement informatique par le Département des Formations agissant en qualité de responsable de traitement - dformation@creps-strasbourg.sports.gouv.fr

Le Département des Formations du CREPS de Strasbourg dispose de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement le suivi pédagogique, administratif et financier des inscriptions aux différentes actions de formation dispensées par l'établissement (vous contacter, assurer le traitement de vos demandes, assurer l'exécution de nos prestations, assurer la validité des informations nécessaires au paiement de nos prestations, réaliser des études statistiques, respecter nos obligations légales).

Ces informations sont réservées à l'usage du Département des Formations (les assistantes, les responsables pédagogiques et formateurs, la responsable du département) et ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires suivants : les services internes en charge de la gestion, les interlocuteurs institutionnels de la formation légalement autorisés à accéder aux données. Aucune information personnelle n'est cédée à un tiers.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, en particulier la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et du règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), vous disposez des droits d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel vous concernant, en vous adressant au secrétariat du Département des Formations.

Consentement

Je soussigné(e)

- ☐ Accepte que mes données personnelles que je viens de renseigner dans le dossier d'inscription soient enregistrées et traitées par le CREPS de Strasbourg, en accord avec la politique de protection des données de celui-ci, conformément au Règlement Général de Protection des Données de 2018 sur la protection des données personnelles.
- ☐ Accepte que mes résultats aux examens (liste des admis) soient publiés sur le site Internet du CREPS.
- ☐ En vertu du droit à l'image, j'accepte que mes photographies et vidéo où je figure, puissent être utilisées à des fins de communication institutionnelle du CREPS (réseaux sociaux, site Internet du CREPS, supports de communication), et sur des séquences d'enseignement, et ce pour une durée de 3 ans.

(pour consentement, merci de cocher les cases)

Fait à le
Signature

CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION
A LA PRATIQUE, A L'ENSEIGNEMENT ET A L'ENCADREMENT
DES ACTIVITES DE LA FORME

daté de moins d' 1 an à la date d'entrée en formation

Je soussigné(e), _____ Docteur en médecine,
certifie avoir examiné ce jour

M^{me} / M.* _____

et avoir constaté qu'elle/il* ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique, à
l'enseignement et à l'encadrement des Activités de la Forme.

* rayer la mention inutile

Fait à _____, le _____

Cachet du praticien

Signature du praticien

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Il existe diverses possibilités de prise en charge pour vous aider à financer votre formation, en totalité ou en partie. L'accès aux différents dispositifs existants dépend de votre situation personnelle, sociale, familiale et surtout, de votre situation au regard de l'emploi. Les droits ne sont pas systématiques et nous vous recommandons d'effectuer vos démarches dès votre inscription aux épreuves de sélection.

Merci de nous indiquer le dispositif que vous envisagez de mobiliser en cochant la case correspondante.

Vous avez entre 18 et 30 ans et souhaitez effectuer votre formation sous contrat d'alternance

- ☐ Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage
Prendre contact avec le CFA et réaliser une pré-inscription en ligne sur le site de celui-ci
- ☐ Dans le cadre du dispositif Pro-A
Prise en charge par l'OPCO dont dépend votre employeur

Vous êtes salarié en CDI ou CDD et souhaitez acquérir une qualification ou effectuer une reconversion

- ☐ Dans le cadre d'une reconversion : congé de reclassement (CR) ou contrat de sécurisation professionnelle (CSP)
Prise en charge par l'OPCO dont dépend l'ancien employeur
- ☐ Dans le cadre du Compte personnel de formation (CPF) de transition professionnelle
Prise en charge à partir du 1^{er} janvier 2020 par la CPIR – Commission paritaire interprofessionnelle régionale – (en remplacement du FONGECIF)
- ☐ Dans le cadre d'une action de formation en accord avec votre employeur
Prise en charge par l'employeur ou l'OPCO dont dépend votre employeur (plan de développement des compétences)

Vous êtes demandeur d'emploi inscrit à Pôle Emploi et souhaitez acquérir une qualification

- ☐ Dans le cadre d'une prescription de votre conseiller Pôle Emploi
AIF (Pôle Emploi) ou ARIF (Région Grand Est) combiné le cas échéant avec votre CPF

Autres situations

- ☐ Prise en charge par un autre organisme :
Joindre le justificatif de la prise en charge ou des démarches en cours
- ☐ Vous prenez en charge à titre individuel les frais pédagogiques de la formation
 - ☐ En totalité ☐ Partiellement
 - En mobilisant votre Compte personnel de formation (CPF) oui non
 - Prise en charge individuelle si aucun autre dispositif de financement n'est mobilisable

Merci de renseigner en page suivante selon votre situation, les coordonnées de votre employeur, de votre organisme financeur, vos recherches de structures d'alternance.

COORDONNEES DE VOTRE EMPLOYEUR

Nom de la structure :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Personne à contacter :

Téléphone :

Mail :

COORDONNEES DE VOTRE ORGANISME FINANCEUR

Nom de la structure :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Personne à contacter :

Téléphone :

Mail :

RECHERCHE D'UNE STRUCTURE D'ALTERNANCE

Etes-vous en relation avec une structure d'alternance susceptible de vous accueillir durant la formation ?

☐ oui ☐ non

Nom de la structure :

Nom du/de la responsable :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Mail :

Qualification du tuteur(trice) :

(diplôme) :

Renseignements complémentaires :

NOM :

Prénom :

Date :

Signature :

FORMATION EN ALTERNANCE BP JEPS AF

Cette fiche est destinée à fournir aux candidats à l'entrée en formation, ainsi qu'à toutes les structures susceptibles de les accueillir, les informations préalables nécessaires au bon déroulement des mises en situations professionnelles.

Dans le cadre de la formation au Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport, spécialité « Educateur sportif », mention « Activités de la Forme » option « Cours collectifs » et option « Haltérophilie, musculation » session 2021/2022, la réussite dans la formation repose sur l'alternance entre le centre de formation et la structure/employeur ainsi que sur l'engagement des responsables à donner au maître d'apprentissage ou au tuteur les moyens d'exercer sa mission.

Nous vous remercions de prendre connaissance des informations ci-dessous qui vous permettront de vous organiser.

Conformité des situations de stage et convention de stage

Afin de répondre aux exigences du diplôme quant aux activités à réaliser sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage ou d'un tuteur, la formation en entreprise doit couvrir les différents aspects du métier : notamment les différentes disciplines et techniques à mettre en œuvre, les types de publics à prendre en charge, les projets à organiser et à conduire, les participations au fonctionnement de la structure.

Le tableau ci-dessous ventile les volumes horaires minimum attendus dans les différents domaines d'intervention. On distingue les parcours en mono-option « Haltérophilie, musculation » et les parcours en bi-option combinant les options « Cours collectifs » et « Haltérophilie, musculation ».

	Mono-option : haltérophilie/musculation minimum de 400 heures	Bi-option : haltérophilie/musculation et cours collectifs Minimum de 500 heures
Activités professionnelles d'animation, option « cours collectifs »		Minimum de 150 heures
Activités professionnelles d'animation, option « haltérophilie et musculation »	Minimum de 200 heures	Minimum de 150 heures
Activités professionnelles d'organisation (manifestation, évènement...),	Minimum de 70 heures	Minimum de 70 heures
Activités professionnelles au volume horaire modulable à reporter sur l'un ou les trois domaines selon la spécificité de la structure	Minimum de 130 heures	Minimum de 130 heures

☛ *L'implication dans les 2 valences de la bi-qualification est mise en place dès le début du cursus et tout au long de celui-ci.*

Les employeurs (contrats d'apprentissage ou autres contrats) ne pouvant couvrir au sein de leur structure l'ensemble des mises en situation attendues **doivent** contractualiser avec d'autres structures des périodes d'accueil de l'apprenti ou du stagiaire afin de compléter la formation. Elles demeurent cependant garantes de la formation.

La production du relevé des heures d'activités en structure justifiant de la conformité réglementaire des situations professionnelles en entreprise est une condition requise pour se présenter aux épreuves certificatives.

Une convention de stage en entreprise entre le CREPS de Strasbourg, la structure, le tuteur ou maître d'apprentissage et le stagiaire/apprenti est signée après l'admission à la formation et les vérifications de conformité.

Qualification du tuteur ou maître d'apprentissage

Les implications pédagogiques débutent après la validation des exigences minimales préalables à la mise en situation professionnelle et sont organisées selon la progression d'apprentissage définie par le maître d'apprentissage ou le tuteur.

Le maître d'apprentissage ou le tuteur est titulaire **dans le secteur des Activités de la Forme**, d'un Brevet d'Etat d'Educateur Sportif ou d'un Brevet Professionnel ou d'un titre homologué équivalent, justifiant d'un temps d'exercice d'une année en relation avec la qualification visée.

Il est le référent lorsqu'une équipe tutorale est constituée au sein de la structure pour couvrir les 2 options du diplôme ou différents domaines techniques et pédagogiques.

Fonctionnement avec les tuteurs ou maîtres d'apprentissage

En début de formation, les tuteurs ou maîtres d'apprentissage sont regroupés lors de la réunion de rentrée en octobre 2021. Le coordinateur de la formation apporte toutes les informations concernant le déroulement de celle-ci, le développement du projet de formation, les épreuves certificatives, l'évolution du groupe en formation.

Le coordinateur assure une liaison par mail et il se déplace sur site (visite en entreprise).

Pour les nouveaux tuteurs ou maîtres d'apprentissage, une **formation de 3 jours est mise en place par l'Association pour la Promotion des Métiers du Sport et de l'Animation du Grand Est (APMSA)**.